

Publié le 16 juin 2017

Le Morbihan, graine d'EnR

La Sem 56 énergies, créée en février dernier, est entièrement dédiée au développement de projets énergétiques sous toutes ses facettes. Son objectif : aider les collectivités à relever les nombreux défis de la transition énergétique.



« Pour mettre en application la loi de transition énergétique pour la croissance verte, nous avons besoin d'un nouvel outil d'accompagnement plus opérationnel ». **Christophe Laly**, directeur de 56 Energies, décrit ainsi l'acte déclencheur pour la création de la nouvelle Sem, en février dernier. Ses actionnaires ? Morbihan énergies (syndicat d'énergies des 253 communes du département), la Caisse des Dépôts et consignations, le Crédit agricole, la Caisse d'épargne et le Crédit mutuel Arkéa. Avec un **budget de 4 millions d'euros**, la Sem se fixe pour mission d'aider les collectivités à relever les nombreux défis de la transition énergétique en leur apportant une aide technique, juridique et financière. Sur ce sujet, elle est la première de Bretagne à l'échelle d'un département.

Pourquoi le choix d'une Sem ? « C'est un outil juridique malléable pour porter des projets et conserver un lien de proximité fort avec les territoires », répond Christophe Laly. Et d'insister sur « l'assistance juridico-financière importante fournie par la Fédération des Epl ayant permis une création rapide et sécurisée de la Sem. Le développement de projets énergétiques, rentrant dans le champ concurrentiel implique une gestion différenciée impactant le fonctionnement du syndicat d'énergies ».

S'y ajoute l'effet démultiplicateur de la capacité financière de la Sem. « Pour un euro investi par le public sur le territoire, c'est 15 euros avec la Sem grâce aux actionnaires et au recours à d'autres acteurs privés. Un atout essentiel pour développer de nombreux projets », souligne le directeur. Ainsi, la réalisation d'une **unité de méthanisation territoriale** fédère les collectivités, mais aussi les acteurs locaux, industriels, agriculteurs ou habitants. L'ensemble de ces acteurs sera partenaire dans une société de projet dédiée, filiale de 56 énergies.

Coup de pouce aux carburants alternatifs

Se destinant au développement énergétique sous toutes ses facettes, la Sem est en ordre de marche. Tout d'abord, elle vise la **production d'énergies renouvelables** (ENR) en mobilisant les ressources locales telles que le photovoltaïque, la biomasse, la méthanisation, l'éolien ou encore les énergies marines. Autre activité importante : la **distribution d'énergie**, en particulier dans le domaine des carburants alternatifs (électromobilité, gaz naturel véhicules avec une station GNV/BioGNV mise en service en septembre, hydrogène). La Sem n'oublie pas non plus la réduction des consommations d'énergie via la rénovation du patrimoine bâti public.

Dans un premier temps, 56 énergies conçoit l'essentiel de ses activités sur le Morbihan mais n'exclut pas pour la suite, sur certaines opérations spécifiques, de s'associer à d'autres Sem énergétiques sur le reste du territoire. De quoi lui donner un autre coup d'accélérateur.



Élus et permanents de la nouvelles Sem le jour de son inauguration, le 10 février 2017 à Vannes : Jo Brohan, président du Syndicat Sdem 56 ; Jacques Bozec, vice- président du Sydev ; Didier Nouyou, président du SDE35, Bernard Clouet, président du Sydela et Christophe Laly. ©FedEpl